

GÉNÉRATION

ÊTRE ENGAGÉS ENSEMBLE

Ecolo La Bruyère - Programme Communal 2018

Être engagés ensemble à La Bruyère

Ils sont nombreux, les citoyens de la Génération-E qui s'engagent pour qu'aujourd'hui soit meilleur qu'hier. Ils/elles sont bénévoles de la Croix-Rouge, des mouvements de jeunesse ou des Restos du Cœur ; ils/elles sont hébergeurs de migrants, participent au potager collectif ou s'engagent pour la propreté de leur quartier, aident leurs voisins, restaurent les sentiers, s'engagent chez Greenpeace, Oxfam ou ailleurs ; ils/elles participent aux initiatives locales de transition dans leur commune, développent des circuits courts, créent des coopératives ou des entreprises pleines de sens...Ils/elles sont des milliers !

Ecolo, parti de l'espoir et des solutions, entend relier et relayer cette Génération-E, qui œuvre au quotidien pour un monde plus vert, plus juste et plus démocratique. Un monde où chacun.e a la possibilité de vivre une vie digne sur une planète préservée.

Le niveau communal permet de concrétiser efficacement, avec les citoyens, les réponses aux grands enjeux globaux de notre temps que sont les défis écologiques et la justice sociale. Nous, écologistes, sommes engagés ensemble, localement, avec la Génération-E, pour **construire des communes partenaires des citoyens**. C'est avec un cap, celui de la transition écologique, et avec les citoyens, que nous construirons les communes de demain. Des communes qui protègent l'avenir de nos enfants et ne laissent personne sur le côté. Des communes qui donnent du sens et permettent d'entreprendre en organisant le développement de leur territoire. Des communes résolument au service des citoyens, de façon souple et moderne.

ecolo

labruyere.ecolo.be

Notre horizon

Des communes protectrices

Les communes doivent protéger leurs habitants et leur avenir. Chaque citoyen a droit à un espace public sécurisé, où circuler à pied ou à vélo sans danger, avec une attention particulière pour les femmes et les enfants, et à une police de proximité sur le terrain. Chaque être humain a droit à un air de qualité, à des espaces verts, à des logements salubres et financièrement accessibles. Les communes doivent protéger la santé et l'environnement de leurs habitants.

Des communes solidaires

Les communes agissent pour la cohésion sociale et la lutte contre toutes les exclusions. Chaque individu a droit à une existence sociale digne, qui lui permette de participer et de s'épanouir dans la société. Les communes doivent favoriser l'accès de chacun.e aux droits fondamentaux et aux services de base : aide sociale émancipatrice, enseignement, places d'accueil diversifiées pour les enfants, services et hébergements pour les personnes âgées, logement public,...

Des communes efficaces

Tous les citoyens ont droit à des pouvoirs publics efficaces et à leur service. Nos élus s'engagent à 100% pour les communes. Des communes qui doivent être à 100 % dépolitisées mais résolument politiques, pour donner un cap et améliorer le service aux citoyens. L'évaluation des politiques intégrera la participation citoyenne. Les outils numériques permettront l'interaction permanente et efficace avec ceux-ci. L'argent public sera utilisé pour des projets judicieusement dimensionnés, bien réfléchis sur les plans de l'efficacité et du budget.

Des communes entreprenantes

Les communes doivent faire confiance, encourager et coordonner les initiatives et les projets positifs des citoyens, des associations, des écoles et des entreprises qui participent à la vie locale et à la transition écologique : miser sur la valorisation des « communs », créer un conseil alimentaire local, booster les circuits courts, mobiliser tous les acteurs pour développer un territoire zéro émission, renforcer l'économie et le commerce grâce à la coopération des acteurs ou à l'intégration d'une monnaie locale... Là où les communes sont les moteurs d'un développement territorial dynamique.

Être engagés ensemble, c'est créer des communes partenaires des citoyens. Des communes qui seront protectrices, solidaires, efficaces et entreprenantes.

- ✓ Des lieux et des temps de rencontres (via un renouveau des commissions citoyennes, accessibles à toutes et tous, participatives et permanentes et un retour régulier vers la population via des rencontres par village et des outils de communication performants),
- ✓ Qui devront déboucher sur des plans d'actions, à long terme, dans une logique de développement durable,
- ✓ Mis en œuvre par des agents communaux compétents, formés et soutenus,
- ✓ Sous la responsabilité collégiale du conseil communal.

1. Rendre le pouvoir aux citoyens de La Bruyère

Aujourd'hui, la gestion de la commune de La Bruyère est perçue par les citoyens comme opaque, partisane voire autocratique: des choix importants sont posés sans une consultation suffisante des citoyens concernés. La vision d'Ecolo se base sur une large consultation: commissions consultatives, budgets participatifs, consultation populaire,...

Plusieurs propositions concrètes :

- ✓ Présidence du conseil communal par un conseiller (comme le prévoit la législation et non plus par le Bourgmestre, responsable de l'exécutif).
- ✓ Mise en place de commissions consultatives.
- ✓ Reconnaissance du personnel communal (barème, statut, formation) et non-ingérence du pouvoir communal dans les compétences administratives.
- ✓ Redynamisation (dépolitisation) et prise en compte des avis de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).
- ✓ Rencontres annuelles par village.
- ✓ Lisibilité et communication des décisions communales via des outils de communications modernes et permanents.
- ✓ Implication de l'opposition y compris dans la revue communale.
- ✓ Répartition des subsides aux associations, basée sur des critères objectifs.
- ✓ Consultation populaire pour les grandes décisions communales ou sur un sujet qui touche les citoyens, d'initiative sur un enjeu important.
- ✓ Réaffectation de la nouvelle et de l'ancienne maison communale en lieux de rencontres (espaces polyvalents) pour les associations et les citoyens (ex : espace de co-working).

2. Construire avec tous un enseignement communal durable, inclusif et ouvert

Notre commune souffre d'une absence d'investissement dans les bâtiments scolaires : 33 (!) classes-conteneurs ont été dénombrées dans les écoles communales et les mouvements de jeunes. Pour Ecolo, il est urgent de planifier des constructions et des réhabilitations des bâtiments scolaires dans une perspective durable, écologique et économe en énergie. Pour cela, les enseignants et les autres membres du personnel, ainsi que les parents et les élèves seront associés pour construire des écoles ouvertes, inclusives et durables.

Outre une confiance, une autonomie pédagogique et un soutien fort aux enseignants y compris en termes de moyens humains et financiers, Ecolo propose :

- ✓ Un soutien aux projets innovants : école inclusive, classes verticales, pédagogies actives, projet « outdoor », ...
- ✓ Amplifier et généraliser après évaluation les projets d'alimentation durable, locale et bio dans les cantines scolaires auprès de nos jeunes.
- ✓ Renforcer l'enseignement maternel, base de tout l'édifice scolaire.
- ✓ Développer les synergies entre l'enseignement communal local et les autres écoles locales ou des communes proches.
- ✓ Inciter à l'utilisation des pedibus et vélobus (organisation des trajets collectifs des élèves à pied ou à vélo) stimulés par la CLDR par un recrutement de volontaires et développer d'autres réflexes mobilité (Brevet cycliste par exemple).

3. Soutenir le développement de projets culturels, sportifs et de jeunesse citoyens

Outre l'urgence de construire un hall sportif, Ecolo propose de soutenir des projets culturels, sportifs et de jeunesse citoyens via la création de réelles commissions participatives. Celles-ci pourront dès lors étudier notamment les projets suivants :

- ✓ Réalisation et reconnaissance d'un Centre Sportif Local intégré pour la gestion de l'ensemble des espaces communaux de sport à La Bruyère via la recreation d'une commission des sports et proposition d'étudier les possibilités de mutualiser la gestion du hall des sports avec d'autres communes.
- ✓ A défaut d'un centre culturel local agréé, création d'une commission culturelle locale afin de construire une politique culturelle en partenariat avec les communes voisines (centres culturels locaux, académies, ...) et assurer la gestion du « centre culturel d'Emines » : développer la dimension culturelle de citoyen acteur de culture : débats de société – cinéma action,... ; définition et mise en œuvre d'un projet pertinent (existant – besoins – quelles réponses) ; mise en place d'activités culturelles « sortant des murs ».
- ✓ Mise en place du conseil communal des enfants et du conseil communal des jeunes afin notamment de favoriser une utilisation partagée des bâtiments entre mouvements de jeunesse et autres associations ; décentralisation d'AMO (Aide en Milieu Ouvert) existante en collaboration avec le CRLB (Centre Rural de La Bruyère) ; meilleure utilisation du parc communal dans un projet accueillant pour tous les citoyens et ouverture du parc aux mouvements de jeunes.

4. Développer des alternatives au tout à la voiture

La mobilité est un enjeu géostratégique, de santé publique et de qualité de vie sur l'espace public. Particulièrement pour nos enfants comme pour les personnes âgées, il est indispensable de s'en préoccuper et de développer des alternatives au « tout à la voiture » trop longtemps favorisée à La Bruyère.

En tenant compte des liaisons inter-communales, Ecolo propose de construire enfin un plan communal de mobilité avec les citoyens (commission locale de la mobilité et de la sécurité routière) et d'engager un responsable local, conseiller en mobilité, chargé d'en suivre l'application sous la responsabilité du conseil communal

Plusieurs propositions concrètes pourront y être débattues :

- ✓ Dans le plan communal de mobilité, mettre en place des propositions développées dans le PCDR (e.a. aménagement des places).
- ✓ Dans toutes les décisions communales, mettre l'accent sur la sécurité des déplacements et la mobilité douce : développer des parkings proches des gares et des accès vélos sécurisés,... et intégrer la question de la mobilité douce dans tous les projets de lotissements.
- ✓ Poursuivre la réhabilitation des sentiers.
- ✓ Négocier avec les TEC et la SNCB des transports en communs plus performants.
- ✓ Créer une centrale mobilité, soutenir la centrale des moins mobiles et étendre l'action du Taxi Social à l'ensemble de la population.
- ✓ Développer un réseau de co-voiturage via une centrale de mobilité portée par la commune.
- ✓ Intensifier le rôle de la commune en matière d'interaction avec les autres intervenants en matière de mobilité.
- ✓ Pousser la réflexion sur le placement des radars et des chicanes (plan global).
- ✓ Solliciter du SPW (Service Public de Wallonie) un aménagement sécurisé pour les usagers doux des routes régionales sur le territoire de La Bruyère.

5. Inclure tous les habitants et ce à tout âge

La Bruyère, commune agricole au niveau économique et paysager est aujourd'hui une commune résidentielle où l'accès au logement n'est pas aisé pour les jeunes et difficilement maintenable pour les plus âgés. Pour Ecolo, la solidarité entre toutes les générations doit être renforcée à La Bruyère mais aussi entre notre commune et d'autres nettement plus démunies, en Belgique ou dans les pays du Sud.

Pour rencontrer ces objectifs, Ecolo propose de développer un processus participatif via le renforcement de la Commission Consultative des Aînés et la création de nouvelles commissions citoyennes en fonction des besoins (Solidarité Internationale par ex.), du personnel communal dédié à cet effet et des budgets communaux consacrés à des projets citoyens à étudier en concertation avec les communes voisines :

- ✓ Mettre en place une prospective à 15 ans sur la situation démographique à La Bruyère pour développer ensuite des services appropriés.
- ✓ Centraliser au sein du CPAS l'ensemble de la politique sociale .
- ✓ Etudier avec d'autres communes et d'autres partenaires la possibilité de créer une résidence service (associée à une Maison de Repos) à La Bruyère afin d'éviter d'externaliser les personnes âgées.
- ✓ Préparer la question de diminution du taux d'occupation des habitations en valorisant le fractionnement des logements (2ème logement dans la même maison, logements multi-générationnels, habitats groupés, Abbey Field,...).
- ✓ Développer la solidarité intercommunale par rapport à l'accueil des réfugiés, des services parallèles, une politique d'aide à l'intégration, des logements d'accueil au centre des villages,...
- ✓ Prévoir un budget de coopération au développement au niveau communal.
- ✓ Intergénérationnel : poursuivre les partenariats avec l'asbl « le bien vieillir » de Namur et mieux communiquer sur les actions existantes, créer des lieux festifs de rencontre pour stimuler cet aspect intergénérationnel.
- ✓ Soutenir et poursuivre le développement des structures ALE sur La Bruyère, étendre ses activités.
- ✓ Soutenir le développement d'entreprises sociales, en lien avec du circuit court.
- ✓ Poursuivre le soutien et le développement efficace du réseau de soutien scolaire.
- ✓ Recensement de tous les arbres fruitiers, sur base volontaire, en vue d'organiser la valorisation de la récolte des fruits. Activité qui favoriserait les échanges intergénérationnels entre des personnes, plus âgées, qui ne souhaitent plus récolter leurs fruits et des plus jeunes pour la cueillette.

6. Relier le territoire agricole et ceux qui en vivent avec les citoyens qui l'utilisent

Limiter les transports inutiles et développer les circuits courts pertinents est une nécessité aujourd'hui tant pour créer ou maintenir de l'emploi local chez les producteurs que favoriser la consommation d'une nourriture et des produits locaux et sains par un soutien communal volontariste.

Pour ce faire, outre une attention particulière aux cahiers des charges des commandes publiques, Ecolo propose notamment de créer un échevinat de l'alimentation, un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et une commission des agriculteurs tout en renforçant le rôle de l'Agence Locale de l'Emploi (ALE).

Ces différentes commissions et acteurs pourront dès lors étudier et développer les projets suivants :

- ✓ Création d'un Groupe d'Action Local (ou possibilité de rejoindre un GAL existant dans les communes voisines) pour valoriser la dynamique des circuits courts.
- ✓ Construction d'une journée des producteurs locaux afin de les faire connaître et les soutenir.
- ✓ Développement de partenariat avec les entreprises des parcs industriels durables (Ecolys) voisins de la commune.
- ✓ Être commune pilote en matière de réglementation sur l'utilisation des pesticides : informations au citoyen, formation du personnel communal, mise en place de procédures en concertation avec les agriculteurs et développement des actions portées par le maître composteur.
- ✓ Revaloriser les chemins et sentiers et développer un plan d'action de replantation de haies (obligations légales, mesures agro environnementales de la Région et de l'Europe,...).
- ✓ Soutenir le bénévolat dans toute une série de missions (plantation de fleurs, potager collectif, sensibilisation dans les écoles,...).
- ✓ Développement d'une monnaie locale complémentaire pour soutenir la consommation locale.
- ✓ Journée découverte « pole compétences » : Mettre en place une plateforme d'échange d'informations entre des entrepreneurs, des indépendants, des associations.... ayant des Jobs ou des stages à proposer et des personnes de l'entités qui ont des talents à offrir.
 - ▷ Ce lieu d'échange entre employeurs et demandeurs d'emploi pourrait se faire en appui avec des structures existantes telles que l'ALE.
 - ▷ Avec cette plateforme, nous souhaitons renforcer les circuits courts et l'économie collaborative en favorisant activement les contacts entre employeurs et demandeurs d'emploi de La Bruyère.

7. Repenser l'aménagement du territoire en fonction des enjeux énergétiques du 21^{ème} siècle

Le territoire de notre commune doit être pensé en fonction du bien commun et non des intérêts particuliers. Tout citoyen doit pouvoir accéder à des règles d'urbanisme connues de tous et la gestion communale doit intégrer les objectifs de réduction de la consommation énergétique de la Convention des Maires voire de production locale d'énergie non fossile et renouvelable.

Pour cela , outre l'engagement d'un conseiller (et d'un tuteur) en énergie et le maintien d'un conseiller en aménagement du territoire, Ecolo propose la revitalisation et l'autonomisation de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) comme la Commission Locale du Développement Rural (CLDR). Des dispositions devraient être prises pour la mise en synergie de ces deux assemblées. Il est temps d'exploiter les données du projet de schéma de structure et celles de l'enquête paysagère ADESA afin de réaliser un plan paysager officialisé et un règlement d'urbanisme connu de tous. En vue d'un réajustement des objectifs de développement, une révision partielle du Plan Communal du Développement Rural serait la bienvenue.

Plusieurs propositions concrètes pourront y être débattues :

- ✓ Revitalisation des villages, identification des zones à re vitaliser (quartier des deux gares, ...).
- ✓ Formation du personnel communal.
- ✓ Réalisation d'un audit énergétique (et réduire la consommation d'énergie).
- ✓ Partenariats privé-public pour développer de la production d'énergie sur son territoire au bénéfice de ses habitants.
- ✓ ...



En résumé, Ecolo propose

- ▷ **Une vision à long terme via des plans budgétés dont les étapes sont précisées.**
- ▷ **Un partenariat permanent avec la population via des concertions locales et des commissions, en collaboration avec les communes voisines.**
- ▷ **Des agents communaux formés à cet effet.**
- ▷ **Une communication régulière du Collège au conseil communal et aux citoyens.**

NOS CANDIDATS

LA BRUYERE

1



Rachelle
Vafidis - Desmedt

34 ans - Warisoulx
Infographiste

2



Philippe
Soutmans

62 ans - Rhisnes - Conseiller
Communal - Chef dépt. Haute Ecole

3



Jennifer
Demolder

32 ans - Rhisnes
Chef de bureau CAPAC

4



Pierre
Brichart

55 ans - Bovesse
Cadre financier

5



Carole
Van Der Helst

30 ans - Saint-Denis
Formatrice Oxfam

6



Patrick
Piscaglia - Debae

55 ans - Saint-Denis
Ingénieur informatique

7



Nadine
Burnonville

62 ans - Meux
Fonctionnaire retraitée

8



Guy
De Marneffe

63 ans - Villers-Lez-Heest
Consultant IT

9



Camille
De Sart

23 ans - Warisoulx
Institutrice et étudiante

10



Roland
Schmetz

49 ans - Rhisnes
Directeur Haute Ecole

11



Christine
Thiry

53 ans - Emines
Secrétaire administrative

12



Jacques
Thollembeck

56 ans - Rhisnes
Technicien informatique

13



Anne-Marie
Decamp

57 ans - Warisoulx
Traiteur, Table d'hôte

14



Philippe
Trenteseaux

66 ans - Saint-Denis
Ingénieur retraité

15



Sophie
Geuten

41 ans - Rhisnes
Psychologue

16



Patrice
Montironi

46 ans - Saint-Denis
Consultant en gestion

17



Anne-Marie
Debae - Piscaglia

51 ans - Saint-Denis
Gestion des salaires

18



Jean-Marie
De Sart

58 ans - Warisoulx
Informaticien

19



Solange
De Marneffe - Coets

61 ans - Villers-Lez-Heest
Mère au foyer

20



Jean
Severin

62 ans - Rhisnes
Enseignant retraité

21



Jacqueline
Njessen

62 ans - Warisoulx
Conseillère CPAS - Infirmière sociale